Lysalie

FACTURE D'ACOMPTE

FAC-2026-002

Émise le 24 mai 2026
Échéance de paiement : 7 juin 2026
Biens et services

Atelier Démo, fleuriste (démonstration)
7 rue des Jardiniers
81000 Albi
SIRET 123 456 789 00012 · SIREN 123 456 789
06 39 98 60 30

FACTURÉ À

Chloé & Antoine
chloe.antoine@example.com

Fleurs des mariés et de la cérémonie · mariage du 7 déc. 2026 · Bastide des Collines

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Acompte de 30 % du devis, réservation de la date	1	504,00 €	504,00 €

Total à régler **504,00 €**

TVA non applicable, art. 293 B du CGI

RÈGLEMENT

Règlement par virement :
IBAN FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 (démo)

✓ Réglée le 28 mai 2026

CONDITIONS DE PAIEMENT

Paiement à 30 jours à compter de la date d'émission, au plus tard le 7 juin 2026.

Pénalités de retard : 10 % par an, exigibles sans rappel dès le lendemain de la date d'échéance.

Pas d'escompte pour paiement anticipé.